

**2^{ME} ETAPE CHAMPIONNAT REGIONAL
GRAND-EST - 2019**

**EPEE M15, M17, M20 & SENIOR
DAMES & HOMMES INDIVIDUELS**

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2019

&

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2019

Lieu :

Maison des sports de Sezanne, rue des Lys, 51120.

Compétition :

Samedi 14 décembre 2019

Compétition M15 :

Formule :

Un tour de poule avec décalage par club et par ligue.

Classement à l'issue du/des tours de poule sans éliminé.

Tableau d'élimination direct en 10 touches.

Compétition M20 :

Formule :

Un tour de poule avec décalage par club et par ligue.

Classement à l'issue du/des tours de poule sans éliminé.

Tableau d'élimination direct en 15 touches

Horaires :

	Ouverture de la salle	Appel	Scratch	Début des poules
Hommes M15	09 :30	10 :45	11 :15	11 :30
Dames M15	09 :30	10 :45	11 :15	11 :30
Hommes M20	-	12 :30	13 :00	13 :30
Dames M20	-	12 :30	13 :00	13 :30

Dimanche 15 décembre 2019

Compétition M17 :

Formule :

Un tour de poule avec décalage par club et par ligue.

Classement à l'issue du/des tours de poule sans éliminé.

Tableau d'élimination direct en 15 touches.

Compétition Sénior :

Formule :

Un tour de poule avec décalage par club et par ligue.

Classement à l'issue du/des tours de poule sans éliminé.

Tableau d'élimination direct en 15 touches

Horaires :

	Ouverture de la salle	Appel	Scratch	Début des poules
Hommes M17	09 :30	10 :00	10 :30	10 :45
Dames M17	09 :30	10 :00	10 :30	10 :45
Hommes Sénior	-	12 :00	12 :30	12 :45
Dames Sénior	-	12 :00	12 :30	12 :45

Engagements :

Les engagements devront être faits impérativement sur le site de la FFE avant le mercredi 11 décembre 2019, 23h59.

Les frais d'engagement s'élèvent à 10€ pour les M15 et 13 € pour mes M17 et plus, ils devront être réglés sur place.

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais, il pourra être engagé sur place auprès de l'organisateur et ce avant la publication des poules. Les frais s'élèveront à 65.00 € pour le tireur.

En cas d'absence d'un tireur engagé, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents devront s'acquitter des frais d'engagements correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

Contact :

Maître Rodolphe POTDEVIN – 06.71.28.35.86 // escrime.sezanne@gmail.com

Arbitres :

Tout club qui engage de 4 à 8 tireurs est tenu de mettre 1 arbitre qualifié à disposition du Directoire Technique **dès le début de la compétition**, à partir de 9 tireurs, le club est tenu de mettre à disposition 2 arbitres, et ce, jusqu'à la fin de la compétition.

Les arbitres seront rémunérés selon le tarif de la FFE.

Suivi de la compétition :

Vous pourrez suivre en direct le déroulement de la compétition via les zones d'affichage

Responsabilité :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol, perte ou dégradation pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.

Sécurité :

Ne seront autorisées aux abords des pistes que les sur-housses.

Seuls les tireurs et capitaines d'équipe seront autorisés à pénétrer sur les pistes.

Récompense :

Les quatre premiers tireurs de chaque catégorie seront récompensés.

Règle de Courtoisie :

La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, que,

L'enseignant – accompagnateur :

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre.

Le non-respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE.

Restauration :

Viennoiseries, sandwichs variés, boissons chaudes et froides, snacking, desserts... vous seront proposées durant toute la durée de la compétition dans un espace de restauration dédiée.

Matériel :

Présence d'un stand de notre partenaire **Royale Escrime**, sur les deux journées de compétition.